

Négociation congés #3

Précisions pour PPMP

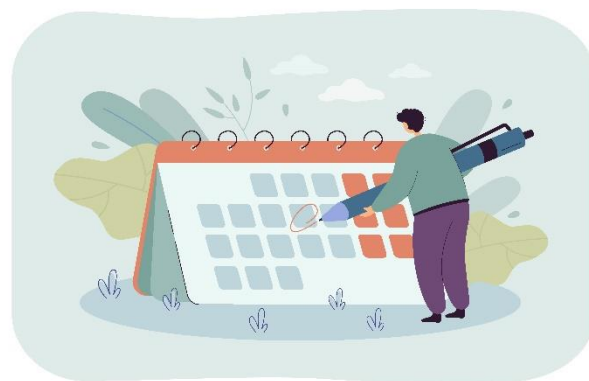
La négociation locale des congés s'est poursuivie vendredi 30 janvier. La direction a précisé l'organisation des usines de PPMP, les autres ne changeant pas.

Usines	Congés été		Congés d'hiver	
	Début	Fin	Début	Fin
UT SSMU (PTV)	27 juillet	17 août inclus	21 décembre Confirmé au CSE fin octobre	05 ou 06 janvier Confirmé au CSE fin octobre
SSMU (sauf PTV)	31 juillet confirmé au CSE fin mai	16 août inclus confirmé au CSE fin mai	24 décembre Confirmé au CSE fin octobre	01 janvier inclus
PPMP	27 juillet			

Ponts possibles : 15 mai validé au CSE fin mars et 14 juillet validé au CSE fin mai

Concernant les usines de l'UT, la PTV à l'Emboutissage, le secteur flux synchrone de Mécanique, la direction propose de garder les 2 jours restants pour d'éventuels ponts ou une restitution au CSE de fin juin. Pour les autres usines, une lettre de choix leur sera proposée au plus tôt afin qu'ils puissent exprimer leur souhait de positionnement de la 4^{ème} semaine.

La direction ferait appel à des volontaires si la 1^{ère} semaine d'été devait être travaillée. Cette disposition sera confirmée au CSE fin avril. Concernant les 3 jours d'hiver (du 21 au 23 décembre), la direction confirmera sa position au CSE de fin octobre.



La **CFE-CGC** a été entendue sur le positionnement de trois semaines de congés en été. Le volontariat est privilégié si le calendrier de travail devait évoluer.

Le projet d'accord sera envoyé dans les prochains jours. N'hésitez pas à interpeler les militants de votre secteur afin de leur transmettre votre avis.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !